

A propos de *Biettine* dans le Masau

par J. BAERTEN

Le toponyme *Biettine* apparaît à quatre reprises dans les sources gembloutoises. Il désigne un domaine que l'abbaye de Gembloux possédait, au début de son existence, dans le Masau. Mais à part cette localisation vague fournie par les textes eux-mêmes, l'accord n'est pas fait parmi les historiens au sujet de son identification. Si dans ces dernières années la solution proposée par Vanderkindere a été adoptée, c'est toujours, comme chez le savant bruxellois, avec un point d'interrogation. Cependant, avant et même après la publication de la *Formation territoriale des principautés belges* d'autres identifications ont été avancées, qui méritent également toute notre attention. Ce qui manque, c'est une discussion approfondie du problème, chacun ayant travaillé jusqu'à présent sans tenir compte de l'avis d'autrui. Comblen cette lacune, tel est notre but dans cette modeste note.

A titre d'introduction commençons par dresser la liste des principaux documents en cause.

1. Un diplôme d'Otton I^{er} de 946 nous apprend que la grand-mère du fondateur de l'abbaye, saint Guibert, lui avait cédé de son propre héritage, la « villam quae dicitur *Biettine* » avec la moitié de l'église, un moulin, une brasserie et une pêcherie. Cette *villa*, à en croire ce document

incorporé aux *Gesta abbatum Gemblacensium* de Sigebert (1), était située dans le Masau.

2. Sigebert mentionne ensuite l'achat fait par saint Guibert de l'autre moitié de l'église *in villa Bieltine* (2), achat qui a donc dû avoir lieu entre 946 et 962 (3).

3. Le même Sigebert fait état — en termes assez confus — d'un échange conclu par les abbés de Gembloux : afin de mieux grouper les domaines à proximité de leur abbaye, Olbert, abbé du début du XI^e siècle, et ses prédécesseurs, avaient échangé leur alleu de Meeswijk et de *Bieltine* contre Ferooz et Grand-Manil. Une partie de ces possessions était passée à l'église de Susteren (4).

4. Un quatrième texte, qui n'est connu que par la copie faite par Miraeus d'après « un catalogue manuscrit des abbés de Gembloux » (5), paraphrase notre n^o 2. On y trouve une graphie différente : « medietatem ecclesie de *Wietine* » (6).

Selon qu'on tenait compte de la graphie de Sigebert

(1) Dernière édition dans ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux*, pp. 5-6.

(2) M. G. H., S. S., t. VIII, p. 528.

(3) Après le diplôme mentionné à la note 1 et avant la mort de saint Guibert.

(4) M. G. H., S. S., t. VIII, p. 539 et ROLAND, *op. cit.*, p. 38 : ... *allodium in villa Masau (sic) et in Bieltinis dedit et pro ea villam Ferolt dictam accepit, facta commutatione non satis nobis commoda secundum rerum estimationem, sed ut sibi solvi visum est utili propter solam vicinitatem. Siquidem et antea a predecessoribus suis, per justam commutationem ejusdem allodii quadam parte data Sustrensi aeccliesiae, villa Mainil dicta adjuncta est parti ecclesiae nostrae.*

(5) MIRAEUS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 41, n. 1. Pas plus que le chanoine ROLAND (*op. cit.*, p. 12) nous n'avons retrouvé ce catalogue des abbés auquel faisait allusion Miraeus. Ce n'est pas celui, fort sommaire, publié dans les M. G. H., S. S., t. XIII, pp. 291-292. (Voir plus loin p. 52 n. 2 une source qui a pu servir de base).

(6) *Nobilem virum Lambertum medietatem ecclesie de Wietine in pago Masau tradidisse Erluino abbati Gemblacensi...* (MIRAEUS, *op. cit.*, t. I, p. 41, n. 1).

ou de celle de Miraeus les identifications différaient. Piot optait pour Buchten près de Born dans le Limbourg néerlandais (1) — suivi en cela par Förstemann (2). Vanderkindere, par contre, se prononçait prudemment pour Wessem, également dans le Limbourg néerlandais mais sur la rive gauche de la Meuse (3). L'identification de l'historien bruxellois allait devenir classique, puisqu'elle fut adoptée comme probable successivement par le chanoine Roland (4), par de Crassier (5), par M. Dhondt (6) et par M^{me} Bernard (7). En 1928, l'abbé Van de Weerd avait combattu, sans toutefois rencontrer l'opinion de Vanderkindere, l'identification Buchten pour la remplacer par Bicht, c'est-à-dire Obbicht et Grevenbicht sur la rive droite (8). A cette dernière identification M. Gysseling s'est, récemment, rallié (9).

Voilà réunies les données du problème (10). Nous envi-

(1) PIOT, CH., *Les pagi en Belgique*, p. 126 (avec un point d'interrogation).

(2) FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, col. 449.

(3) VANDERKINDERE, *Formation territoriale des principautés belges*, t. II, p. 110 (avec un point d'interrogation).

(4) ROLAND, *op. cit.*, p. 12.

(5) DE CRASSIER, *Dictionnaire historique du Limbourg néerlandais dans Publications de la Société archéologique et historique du Limbourg*, t. 73, 1937.

(6) DHONDT, J., *Proloog van de Brabantse geschiedenis...* dans *Brabants Heem*, t. III, p. 25 (avec un point d'interrogation),

(7) BERNARD, CL., *Étude sur le diplôme de 968, par lequel Gerberge, veuve de Louis IV d'Outremer, donne à Saint-Remi de Reims son domaine de Meersen* dans *B. C. R. H.*, t. CXXIII, 1958, p. 214, n. 3.

(8) VAN DE WEERD, *Bieltine en Maswic* dans *Verzamelde Opstel-ten*, t. IV, 1928, pp. 22-29.

(9) GYSSELING, M., *Toponymisch woordenboek van België, Nederland...* 1960, t. II, p. 753.

(10) Signalons encore l'opinion de GRANDGAGNAGE, *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale* dans MÉMOIRES COURONNÉS DE L'ACADÉMIE ROYALE, Bruxelles, 1855, in-4^o, p. 112, qui situe prudemment *Bieltine* près de Susteren. (Voir plus loin, pp. 54, 56 et 60.)

sageons pour notre part successivement les diverses solutions en commençant par celle qui est la plus répandue.

I

Dès l'abord, il faut souligner qu'en accordant la primeur à la graphie *Wiettime* rapportée par un auteur du XVII^e siècle plutôt qu'à celle d'un chroniqueur du XI^e, Vanderkindere commettait une erreur de méthode. D'autant plus que Sigebert a utilisé des fragments d'une *Vita Erluini*, contemporaine de Notger et donc de peu postérieure à la mort du premier abbé de Gembloux (1). De surcroît, l'hypothèse d'une erreur de transcription de la part de Miraeus est très vraisemblable (2).

Du point de vue philologique le passage de *Wiettime* (voire de *Biettime*) à *Wessem* semble également sujet à caution, car au milieu du X^e siècle ce dernier toponyme s'orthographiait déjà *Weshem* (3). Soulignons au passage que l'hypothèse qui consisterait à substituer à *Wessem* un autre village limbourgeois *Wittem* (4), pour tentante qu'elle soit de par la ressemblance avec *Wiettime*, doit également être repoussée. Notre document n^o 1 mentionne,

(1) Voir BALAU, S., *Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge*, pp. 90 et 298.

(2) Le catalogue sommaire des abbés de Gembloux, également du XVII^e siècle, intitulé *Mémoires touchant les abbés de Gembloux* (Manuscrit n^o 6702 de la Bibliothèque royale), doit être le résumé de celui que Miraeus a consulté, puisque l'auteur renvoie constamment à une foliotation, qui ne peut être que celle d'un catalogue complet. Or ce manuscrit fait état de l'*Emptio villae Biettiniae a S. Wicberto* (f^o 1) sous le règne d'Erluin.

(3) Voir ci-après p. 53 n. 3.

(4) Au sujet de *Wittem* voir entre autres P. BONENFANT, *Notice et carte du duché de Lothier* dans *Atlas de géographie historique* de VAN DER ESSEN, p. 16, de CRASSIER, *op. cit.*, p. 302 et STIENNON, J., *Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de de Saint-Jacques*, pp. 320 et 323.

en effet, parmi les possessions gembloutoises l'église de *Biettine* (1). Or, Wittem n'a jamais été doté d'une église ; c'est ce qu'attestent les pouillés du diocèse de Liège (2).

C'est du point de vue historique que la thèse classique se heurta à une objection majeure.

La villa de Wessem fit, en effet, l'objet, en 965, d'une donation de Brunon, archevêque de Cologne, à l'abbaye de Saint-Pantaléon située dans cette ville (3). Nous nous trouverions donc en présence de deux abbayes bénédictines possédant la même *villa* pendant la deuxième moitié du X^e siècle. L'abbé Olbert n'ayant abandonné *Biettine* qu'au siècle suivant (4), il est exclu de penser que Saint-Pantaléon conclût un échange avec lui portant sur Wessem. La seule manière de défendre encore la thèse classique serait de se retrancher derrière la théorie sur le fractionnement des *villae* anciennes constaté à cette époque (5). En vertu de cette théorie, les deux abbayes auraient pu avoir des domaines dans la même localité (6). Les descriptions postérieures que nous avons du domaine que l'abbaye colonaise possédait à Wessem nous empêchent cependant d'envisager cette possibilité (7).

(1) Voir plus haut pp. 49-50.

(2) DARIS, J., *Histoire de la principauté et du diocèse de Liège*, t. I, p. 713 (Cfr. de CRASSIER, *op. cit.*, p. 302).

(3) *Vita Brunonis*, M. G. H., S. S., t. IV, p. 274, et MIRÆUS, *op. cit.*, t. III, p. 295.

(4) Voir notre texte n° 3, p. 50.

(5) Voir à ce sujet les exposés magistraux de PERRIN, *Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers (IX^e-XII^e siècle)*, pp. 634-635 ; GENICOT, L., *L'évolution des dons aux abbayes dans le comté de Namur du X^e au XIV^e siècle dans Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Congrès de Bruxelles, 1936, pp. 139-140 et GANSHOF, *The Cambridge economic history of Europe*, t. I, *The agrarian life of the middle Ages*, 1942, pp. 286-287.

(6) Voir les exemples cités par STIENNON, *op. cit.*, p. 221.

(7) Voir les textes de l'an 1219 (PONCELET, E., *Actes de Hugues*

Une information de Sigebert vient du reste renforcer nos doutes à l'égard de l'identification de Vanderkindere. Il nous apprend (dans notre texte n° 3) qu'une partie de l'alleu de Meeswijk et de *Biettine* était passée à l'abbaye de Susteren (1). Disposant ainsi d'un précieux moyen de vérification, il nous incombait de rechercher quelle parcelle de l'ancien domaine gembloutois les religieuses de Susteren acquirent. Des coups de sonde dans leurs archives nous ont permis d'établir que le marché qu'elles conclurent avec Olbert n'a dû porter ni sur Meeswijk (2) ni sur Wessem, où elles ne possédaient rien (3).

Enfin, le fait, signalé à plusieurs reprises déjà, que l'abbaye de Gembloux possédait également l'église de *Biettine* (4) n'est pas de nature à consolider l'identification avec Wessem. M. Hardenberg a soutenu, avec raison, que dès le milieu du X^e siècle, l'église de ce dernier village devait appartenir au chapitre de Saint-Lambert à Liège (5).

de Pierrepont, p. 173) et de l'an 1329 (LACOMBLET, *Urkundenbuch für Geschichte des Niederrheins*, t. III, pp. 198-199 : *universum alodium oppidi de Wesheym eiusdemque oppidi appenditiarum videlicet...*)

(1) M. G. H., S. S., t. VIII, p. 539 : *quadam parte data Sustrensi ecclesiae...*

(2) ROLAND identifiait *Masvic* avec Maaseik (*op. cit.*, p. 38) ; mais cette dernière localité étant une ville-neuve du XIII^e siècle il faut suivre VAN DE WEERD, qui l'identifie avec Meeswijk (*op. cit.*, pp. 25-26).

(3) Ni les archives médiévales ni les archives modernes n'ont apporté quoi que ce soit en ce qui concerne Wessem. Il en va tout autrement d'autres villages (Voir plus loin, p. 56 n. 8 et p. 60 n. 1).

(4) Aux pp. 49, 50 et 52.

(5) HARDENBERG, *Les origines du comté de Hornes dans Chronique archéologique du pays de Liège*, 1953, p. 25 (résumé d'une conférence).

L'église de Wessem était, en effet, l'église-mère de celle de Heel (JUTEN, G. C. A., *Beneficiënljsten in de landdekenaten Susteren, Maeseck en Wassenberg* dans P. S. A. H. D. L., t. LXI, 1925, p. 81), située dans un des plus anciens domaines du chapitre de Saint-Lambert. Ce dernier était de surcroît décimateur à Wessem.

M. Hardenberg a bien voulu nous communiquer ces précieux

Il est donc difficile d'admettre qu'elle dépendait alors d'une abbaye du Darnau.

La conclusion va de soi : il est peu probable que Wessem doive être retenu comme domaine de l'abbaye de Gembloux au X^e siècle. La graphie *Wiettine* est fautive.

II

Tournons-nous à présent vers les identifications se rapprochant de la graphie *Biettine* que l'on trouve sous la plume de Sigebert. Les bénédictins de Gembloux avaient-ils la *villa* de Buchten comme tendent à l'admettre Piot et Förstemann (1)?

La plus ancienne mention de ce lieu remonte à 1031, date à laquelle l'évêque de Liège Réginard confirma le chapitre Saint-Barthélemy dans ses biens (2). Parmi ceux-ci nous relevons *Butines*. Nul doute qu'il ne s'agisse de Buchten sous Born, parce que des documents postérieurs le prouvent (3). Le diplôme de Réginard attribue au prédécesseur de celui-ci, Baldéric (1008-1018), la donation de cet alleu et de son église (4).

Une conclusion très importante en découle. C'est à la famille de l'évêque Baldéric et non à l'abbaye de Gembloux que le fonds et l'église de Buchten ont dû appartenir auparavant. Sauf si l'on suppose que Baldéric avait conclu un échange avec Olbert. Cette éventualité ne doit pas être écartée à première vue, ces deux personnages ayant

renseignements complémentaires contenus dans une étude inédite sur le comté de Hornes. Nous l'en remercions vivement.

(1) Voir plus haut, p. 51, n. 1 et 2.

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, 1872, p. 409.

(3) PAQUAY, J., *La collégiale de Saint-Barthélemy. Inventaire analytique des chartes*, p. 104. (Born : Limb. néerl., rive droite.)

(4) Voir note 2.

eu d'excellentes relations (1). Si convention il y eut entre eux, elle doit en tous cas se situer entre 1012, date de l'accession d'Olbert à l'abbatiate (2), et 1018, année qui vit la mort de Baldéric (3). Un point douteux cependant. Les nombreuses donations que fit le successeur de Notger ne nous mettent jamais en présence que de possessions hesbayennes (4) ; en outre, l'on s'attend de la part du frère du premier comte de Looz (5) à ce qu'il possède quelque domaine à proximité de la partie lossaine du Masau (6). Il nous paraît dès lors plus probable de voir en Baldéric le possesseur initial de Buchten plutôt que de Ferooz et de Grand-Manil, qui servirent de contre-valeur à l'échange de *Biettine* (7). La localisation des biens patrimoniaux du donateur constitue donc un élément peu favorable à la thèse de Piot. Par contre, et contrairement à ce que nous avons constaté dans le cas de Wessem, à Buchten l'abbaye de Susteren eut d'importants biens (8) ce qui — sans être absolument contraignant — joue à coup sûr en faveur de l'identification de *Biettine* avec Buchten.

(1) Après l'avoir envoyé auprès de son ami l'évêque Burchard de Worms Baldéric plaça Olbert à la tête de l'abbaye de Gembloux (STIENNON, *op. cit.*, p. 236). Voir également p. 60, n. 5 et 6.

(2) *Ibidem*.

(3) Il régna de 1008 à 1018 (Voir LAYS, CH., *Étude critique sur la Vita Balderici episcopi Leodiensis*. Liège, 1948).

(4) Cfr. LAYS, *op. cit.*, p. 96, 99, n. 1 et 136 et surtout STIENNON, *op. cit.*, pp. 218 et 220, qui apporte maintes corrections au travail précédent.

(5) Nous avons établi ce lien de parenté dans notre mémoire de doctorat sur les comtes de Looz (U.L.B., 1961, à paraître). LAYS l'accepte également (*op. cit.*, p. 95).

(6) On se souviendra que le comté de Looz s'étendait sur une partie de la Hesbaye et sur la rive gauche de la Meuse (Voir l'ouvrage de M. BONENFANT, cité à la p. 52, n. 4).

(7) Voir notre texte n° 3, ici-même, p. 50, n. 4.

(8) Un manuel des recettes de biens-fonds (1797-1801) conservé aux Archives de l'État à Maastricht (anciennement A. G. R., Archives ecclésiastiques, n° 18766) mentionne sous la rubrique Buchten plus de 1500 verges (dernière page). Une chartre de 1348

Afin de faire concorder au maximum ces divers renseignements il faudrait donc admettre qu'au X^e siècle les Baldéric et les abbés de Gembloux se partageaient Buchten. Le terme *alodium* employé pour désigner la donation de l'évêque liégeois peut être regardé comme un indice de pareil morcellement (1). Si l'idée de l'existence de deux domaines contigus ne paraît donc pas dénuée de sens, il faut toutefois la rejeter parce que l'église se trouverait à la fois dans l'une et dans l'autre fraction. Or les textes gembloutois que nous avons cités en commençant sont formels : l'église entière appartenait à l'abbaye de Gembloux.

Biettine n'est donc probablement pas Buchten, bien que cette identification soit plus vraisemblable que la précédente.

III

Envisageons maintenant la troisième solution : celle que l'abbé Van de Weerd avança en 1928 et qui fut reprise par M. Gysseling (2). L'érudit limbourgeois, spécialiste de l'histoire ecclésiastique, fonda son argumentation en faveur de *Bicht* sur le fait que l'église de cet endroit était consacrée à saint Willibrord (3). Or, remarqua-t-il, une donation en faveur de ce saint eut lieu, en l'an 704, à *Bettinum* (4).

(*Ibidem*, Chartrier de Susteren, n° 2) fait état d'une donation de 6 bonniers, de sorte que nous nous croyons autorisé à faire usage de sources postérieures pour affirmer que l'abbaye, puis le chapitre de Susteren avait des biens à Buchten.

(1) Les historiens cités à la p. 53, n. 5, font état des termes *alodium* et *praedium*.

(2) *Biettine en Maswic* dans *Verzamelde Opstellen*, t. IV, pp. 22-29. Cfr n. 8 et 9, p. 51.

(3) *Ibidem*, p. 28.

(4) *Ibidem*, pp. 22-23.

Ce rapprochement est sans doute tentant, voire même ingénieux, mais d'autant moins sûr pour fonder une identification que l'unanimité est loin d'être réalisée au sujet de la localisation du *Bettinum* de 704 (1). Autre argument de Van de Weerd : puisque le diplôme d'Otton (notre n° 1) fait état d'un moulin à *Biettine*, celui-ci n'a pu se trouver à Buchten trop éloigné du ruisseau, qui, au contraire, passe à Bicht (2). L'argument topographique est loin d'être décisif parce qu'il ne prouve pas nécessairement qu'il faille situer *Biettine* à Bicht.

Nous tenterons d'asseoir la thèse de Van de Weerd sur des bases plus solides.

L'abbaye de Saint-Pantaléon de Cologne ne possédait pas seulement la *villa* ou la *curtis* de Wessem (3). Elle en avait une autre à « Bith ». L'éditeur soigneux des *Urbare* colonais, Hilliger, n'est pas parvenu à l'identifier, si ce n'est qu'il la situe dans la région mosane (4), non sans raison semble-t-il (5). Selon nous Bith se confond avec Bicht. Nous n'en voulons pour preuve que l'échange conclu, en 1226, entre Saint-Pantaléon et Thierry de Heinsberg par lequel ce dernier acquit la *curtis* de Bith (6). Or, vérification faite, la famille de Heinsberg exerçait la seigneurie dans le village d'Obbicht (7). Il apparaît claire-

(1) Voir notamment H. OESTERLEY, *Historisch-geographisches Wörterbuch des deutschen Mittelalters*. Gotha, 1883, p. 60 et WAMFACH, C., *Geschichte der Grundherrschaft Echternach in Frühmittelalter*, I, 2, pp. 34 et 36.

(2) VAN DE WEERD, *op. cit.*, p. 28.

(3) Voir plus haut p. 53, n. 3.

(4) HILLIGER, B., *Die Urbare von S. Pantalon in Köln*. Bonn, 1902 ; un vol. in-8° dans *Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, XX, pp. xxxi-xxxii.

(5) Il s'est basé sur l'acte de 1226 par lequel Thierry de Heinsberg acquiert ce domaine (Cfr note suivante) et sur le fait que Guillaume de Horn proteste contre cette acquisition (HILLIGER, *op. cit.*, pp. 138-140).

(6) HILLIGER, *op. cit.*, pp. 98-100.

(7) HABETS, *De Loonsche leenen in het tegenwoordig hertogdom*

ment que Thierry arrondit ses domaines dans cette localité au début du XIII^e siècle.

L'identité Bith = Bicht établie, pouvons-nous soutenir celle Biettine = Bicht tant du point de vue philologique qu'historique?

Tout d'abord il faut souligner avec force qu'aucune forme rencontrée jusqu'à présent ne se rapproche autant du toponyme *Biettine* que la graphie *Byechten* relevée dans le livre des feudataires de Jean III de Brabant au XIV^e siècle (1). Il convient à cet égard de tenir compte de deux facteurs. Primo, l'absence de la gutturale *ch* dans le toponyme allemand du XIII^e siècle (*Bith*), ce qui indique que la graphie que nous trouvons sous la plume de Sigebert n'a rien d'anormal. Secundo, l'identité *Butines* = *Buchten* prouve à suffisance qu'il ne faut pas se montrer surpris de ce que la forme latine ou romane (*Biettine*) ne rend pas la gutturale *ch* et remplace la syllabe *-ten* par *-tine* (2).

Du point de vue philologique l'identification nous paraît donc devoir s'imposer (3). Pour que l'historien l'accepte, lui aussi, deux conditions doivent être remplies. Ces conditions

Limburg dans P. S. A. H. D. L., t. VIII, 1871 ; de CRASSIER, *op. cit.* dans la même revue, t. LXX, 1934, p. 107 et t. XX, 1883, l'article de J. L. MEULLENEERS, *Geschiedenis van de heerlijkheid en heren van Obbicht en Papenhoven*, pp. 11-12.

(1) GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III de Brabant*, p. 218.

(2) La chute de la gutturale devant *t* se présente comme un phénomène roman (BOURCIEZ, F., *Précis historique de phonétique française*, § 135). Nous devons être en présence d'un « doublet », ce qui n'a rien d'extraordinaire dans cette région (Cfr GYSSELING, *op. cit.*, t. II, pp. 1139-1140).

(3) M. P. D. BLOK dans sa note sur *Obbicht, Grevenbicht en Limbricht* (*Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde*. Louvain-Amsterdam, XXXV, 1959, pp. 103-105) n'a pas eu l'attention attirée par la forme *Biettine*. Ce que ce spécialiste écrit (p. 104) au sujet de l'évolution *Biheget* (*Byechte*) > *Bicht* renforce cependant notre point de vue.

se rapportent évidemment à l'échange du domaine de *Biettine*. Quels indices avons-nous pour affirmer que l'abbé de Saint-Pantaléon l'avait conclu? L'abbesse de Susteren avait-elle des possessions à Bicht, village tout proche de son monastère? A cette dernière question nous pouvons répondre par l'affirmative. A Grevenbicht les moniales avaient des biens (1) et dans le village voisin de Papenhoven intimement associé à Bicht (2), elles détenaient le patronat de l'église et les dîmes (3). L'examen approfondi de notre document n° 3 conduit donc cette fois à l'identité *Biettine* = Bicht.

Il paraît dès lors évident que nulle autre que l'abbaye Saint-Pantaléon de Cologne ne reprit à sa consœur de Gembloux le domaine de Bicht. La chose n'est pas faite pour surprendre, étant donné que nous savons par les études de Pirenne (4) et de MM. Boutemy (5) et Stiennon (6) que l'abbé Olbert, auteur de l'échange, avait séjourné sur les bords du Rhin de 1008 à 1012, année de son accession à l'abbatiate. Pendant son séjour prolongé aux côtés de Burchard, évêque de Worms, il a pu nouer des relations, qui, plus tard, allaient lui être d'une grande utilité pour son œuvre domaniale.

L'église de *Biettine* ayant joué jusqu'à présent un rôle important dans notre argumentation contre les identifications douteuses, il nous reste à montrer que le peu que

(1) Les sources attestant qu'elles avaient des biens à Buchten (voir note 8, p. 56) en mentionnent également à Grevenbicht (plus de 9.000 verges).

(2) De la paroisse de Papenhoven dépendait la chapelle de Grevenbicht (VAN DE WEERD, *op. cit.*, pp. 28-29 et de CRASSIER, *op. cit.* dans P. S. A. H. D. L., t. LXX, 1934, p. 111).

(3) *Ibidem.*

(4) *Olbert de Gembloux* dans *Biographie nationale*, t. 16, col. 117.

(5) *Un grand abbé du XI^{ème} siècle, Olbert de Gembloux* dans *Annales de la Société archéol. de Namur*, t. XLI, pp. 57-58.

(6) *Op. cit.*, p. 236.

nous savons d'elle cadre bien avec la solution que nous proposons. Ici aucune autre institution ecclésiastique ne détenait le *jus patronatus*, qui, au contraire, à en juger par des sources postérieures, était entre les mains du seigneur local (1). Rien n'est plus logique puisque ce dernier avait également repris à l'abbaye colonaise ses possessions de Bicht (2).

Un dernier argument s'impose à notre attention. Meeswijk et Bicht que nous avons trouvés associés au X^e siècle sont actuellement des villages contigus ayant pour limite commune la Meuse. Or, il n'est pas rare au moyen âge qu'un domaine s'étendait sur les deux rives d'un cours d'eau (3).

* * *

Avons-nous abouti au terme de cette étude à une conclusion absolument sûre? Nous n'oserions l'affirmer vu le caractère fragmentaire de la documentation. On aurait cependant mauvaise grâce de rejeter l'identification *Bieltine* avec Bicht sur la rive droite de la Meuse, cette solution l'emportant en vraisemblance sur celles qui furent le plus généralement admises jusqu'ici (4).

(1) DE CRASSIER, *op. cit.*, p. 105.

(2) Voir plus haut, note 6, p. 58.

(3) Voir notamment à ce sujet ROLAND, *La Meuse de Revin à Andenne* dans A. S. A. N., t. XXIX, 1910, p. 94; BRASSINE, *Les paroisses de l'ancien concile de Hozémont* dans B. S. A. H. D. L., t. XII, 1900, p. 253.

Ce qui renforce encore notre thèse c'est que la cours de la Meuse s'est déplacé au XVII^e siècle, vers l'est (BEEKMAN, A. A., *Geschiedkundige Atlas van Nederland. De kerkelijke indeling omstreeks 1550*, t. III, p. 83).

(4) Nous remercions de tout cœur Monsieur le Professeur Bonenfant ainsi que M. Herbillon, qui nous ont suggéré d'utiles corrections à notre texte.